

Le plan géométrique de la concession mouride de Mbégué (Sénégal)

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.07.Q02

janvier 2023

Mots clés : Sénégal - forêt classée - Mbégué - arpentage géométrique

Cette étude porte sur une vaste concession faite à la confrérie mouride en 1991 au détriment de la forêt classée de Mbégué, alors déclassée. La zone étudiée prend place dans ce qu'il est convenu d'appeler le front pionnier agricole du Sénégal, une zone où l'agriculture spéculative, principalement l'arachide, est encouragée depuis de nombreuses décennies. La mise en valeur a pris la forme d'un arpentage géométrique disposant les colonies communautaires selon une grille ordonnée.

Une confrérie entreprenante

La colonisation fait partie de l'idéologie des Mourides, car la confrérie était, à ses origines, un mouvement principalement paysan. Il se trouve que la région de Kelkom Diaga est au cœur du front pionnier sénégalais, notamment parce que les terres agricoles et les massifs forestiers sont vite apparus susceptibles d'appropriation et de mise en valeur spéculative. Réinterprétée par la conception mouride du monde et du front pionnier, la colonisation agraire fut particulièrement active. La zone située au nord de la forêt classée de Mbégué et au contact avec elle avait déjà été un front pionnier dans la première moitié du XX^e siècle : le programme de colonisation systématique des Terres Neuves fut effectué de 1927 à 1949 sous la conduite de chefs religieux ou marabouts. Dans cet effort de colonisation, le *daara* ou colonie communautaire à base religieuse a servi de structure de défrichement et de support de la conquête pionnière.

Dans un entretien, Serigne Sam Diop, responsable de la colonisation de cette zone dans les années 1950-1970, explique¹ : *"Nous sommes venus ici pour travailler et pour que vive l'Islam. Celui qui vient avec nous et fait comme nous a ici sa place. Un bon musulman doit fonder un village, si son courage et sa force le lui permettent. Quand Sérigne Touba était là, il le faisait, Sérigne Modou Moustapha le faisait, Sérigne Falilou le faisait, aujourd'hui Sérigne Abdou Lahat le fait (ce sont les Khalifes généraux successeurs du fondateur). Tous ont fondé des villages et ont conseillé à leur talibe (dépendant) de les imiter. Amadou Bamba (le premier Khalife général) disait que tout le monde doit aller vers l'Est pour travailler. Cette parole, je la tiens des vieux, et j'ai entendu Sérigne Falilou la répéter. Ce conseil concerne tous les mourides et les musulmans. C'est le travail qui donne la paix et la tranquillité."*

La division géométrique de la concession et les *daaras*

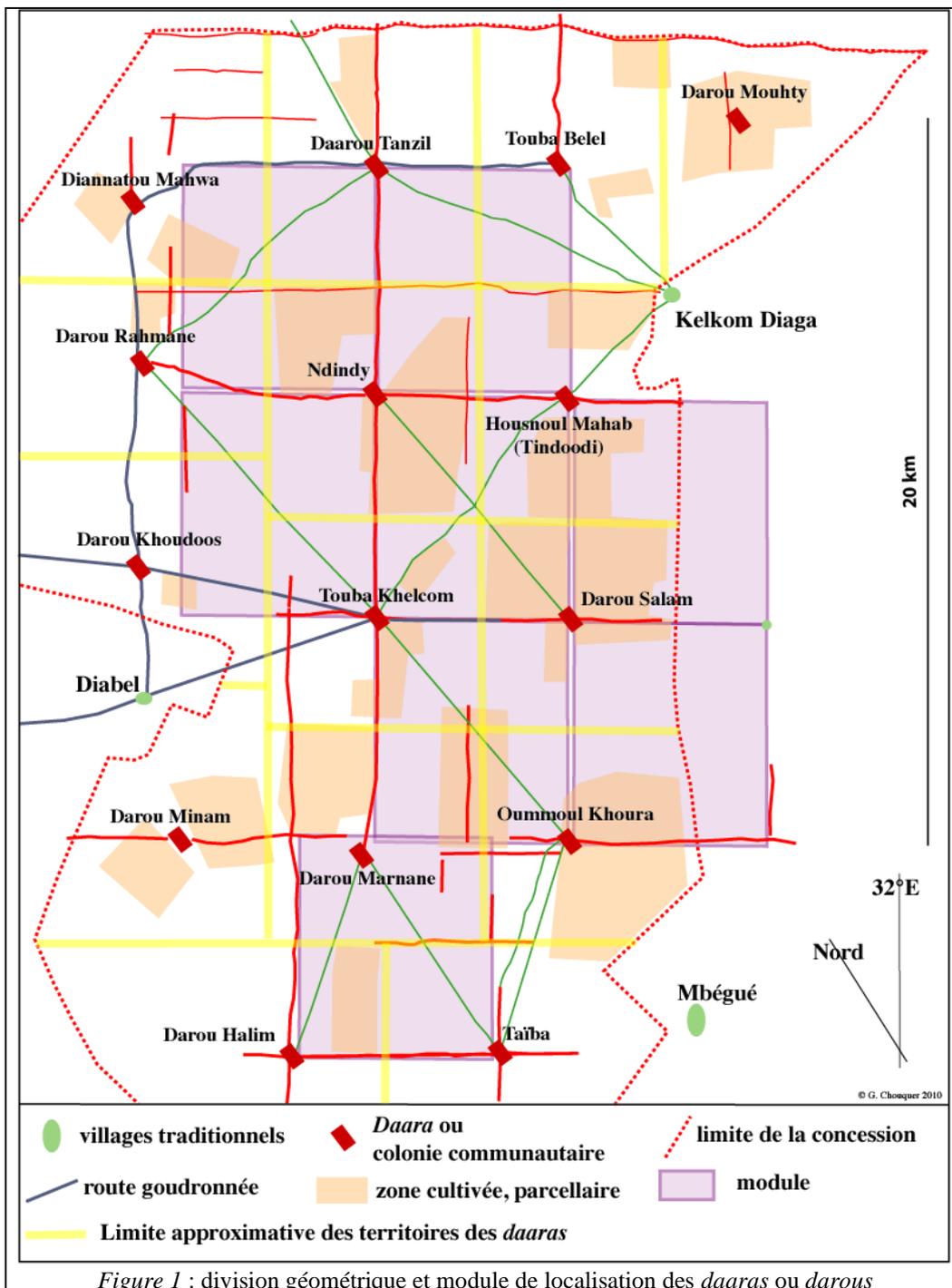
La concession octroyée en 1991 au Khalife général des Mourides occupe la partie nord et ouest de la forêt de Mbégué et couvre 51 712 hectares. Elle se traduit immédiatement par la destruction rapide et radicale de la forêt, effectuée par la venue de milliers de fidèles mourides qui – en trois week-ends de mai 1991 – ont coupé plus de 5 millions d'arbres sur 278 km², expulsé 6 000 pasteurs et leurs 100 000 animaux².

Le relevé de la planimétrie visible indique que l'espace concédé a été divisé selon un principe géométrique global qui a consisté à installer un quadrillage souple dont les nœuds constituent les points d'emplacement des fermes coloniales mourides. L'espace est ainsi divisé en une série de grandes unités ayant en partie valeur de module, puisqu'on repère des régularités qui suggèrent la reproduction à 7 ou 8 exemplaires de cette unité ou des valeurs sur lesquelles se fonde sa périodicité. Autour des colonies, on a

¹ Rocheteau, p. 29

² Schoonmaker Freudenberger 1991, p. 1.

dessiné des territoires d'exploitation de plusieurs milliers d'hectares, qui représentent la structure de base de la concession. D'après un plan sommaire publié par la confrérie mouride, la concession compte 15 territoires de *daara* ou *darou* (en fait il y a 16 établissements du type *daara*, mais le plus méridional ne semble pas posséder de territoire propre), avec pour chacun une moyenne de 3 447 hectares, soit l'équivalent du territoire d'une grande commune française actuelle. La carte de la *Figure 1* donne une interprétation géométrique de la planimétrie, en mettant en évidence la présence d'une périodicité de type modulaire. On notera que dix fermes coloniales respectent la localisation aux angles du module ainsi défini.



La concession a été répartie en 15 *daaras*, ou unités coloniales pionnières, avec un territoire correspondant. *Daara*, littéralement, c'est l'école coranique, dont le chef assure la liaison avec le marabout, représente le groupe à l'extérieur, arbitre les conflits individuels et coordonne, le cas échéant, les activités de l'ensemble des *daara*³. La *daara*, dans la colonisation rurale des Mourides, est une unité de production, avec

³ Rocheteau 1975, p. 28

du matériel agricole, à la fois lieu et espace, première structure élémentaire du mouridisme rural apparue pour la première fois à la fin du XIX^e siècle, en zone wolof mouride. Elle s'est développée depuis l'implication de la confrérie dans la colonisation, en faisant appel au système des *taalibé*, c'est-à-dire de dépendants qui choisissent de venir travailler pour le Khalife général et ses *sheiks* pendant un certain nombre d'années, sans rémunération, pour accomplir des devoirs religieux.

En 1967, pour l'ensemble de la zone mouride, on estimait le nombre des *daara* entre 300 et 400⁴. Conçue comme une unité pionnière sur le front de colonisation, la *daara* est l'unité de base de la confrérie, qui accueille ceux des *taalibé* ayant choisi de travailler exclusivement dans le *daara*, par opposition à ceux qui préfèrent travailler leur propre champ et prélever une partie de la récolte pour l'offrande religieuse au marabout (ce qui se nomme le *champ du mercredi*⁴).

La *Figure 2*, en page 3, montre le plan d'une de ces colonies agricoles coraniques au sein du domaine concédé. Comme toutes les autres *daara*, elle est orientée à l'est-nord-est (en direction des lieux saints), et comprend les bâtiments collectifs de l'exploitation d'un côté et des habitations de l'autre. Mais depuis les années 2010, l'habitat n'existe plus : l'exploitation seule a persisté. Le phénomène est identique à Darou Minam ou à Darou Halim.



Figure 2 : *Daara* ou ferme coloniale mouride de Darou Rahmane en 2005 (capture de *Google Earth*).

La mobilité de l'habitat est également repérable sur d'autres colonies, comme Darou Khoudoss Kelkom ou Touba Khelkom. À Darou Salam il s'est développé depuis une dizaine d'années.

⁴ Diop p. 123

Le cas d'évolution le plus spectaculaire est Darou Marnane où l'habitat, lâche et dispersé autour de l'exploitation, s'est réduit et concentré entre 2005 et 2020 (Figure 3).



Figure 3 : contraction de la colonie de Darou Marnane ou Daroul Manan entre 2005 et 2020 (captures de Google Earth)

Gérard CHOUQUER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

La colonisation, par la confrérie mouride, de la forêt classée de Mbégué s'est traduite par l'implantation d'une quinzaine de colonies communautaires, selon un plan d'arpentage géométrique qui a situé les unités aux intersections des pistes.

Depuis le début des années 2000, l'évolution de ces *daaras* est assez marquée, soulignant les incertitudes de l'économie de l'arachide.

Pour en savoir plus :

- Gérard CHOUQUER : *Morphologie agraire de la concession remplaçant la forêt de Mbégué (Sénégal, Kelkom, Diaga)*, 2010, 10 p., <https://manoma.hypotheses.org>
- Mamar Coumba DIOP : *La confrérie mouride : organisation politique et mode d'implantation urbaine*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Lyon 2, 1980, 265 p.
- Donal Cruise O'BRIEN : *Le talibé mouride : étude d'un cas de dépendance sociale*, dans *Cahiers d'études africaines*, 1969, vol. 9, n° 35, p. 502-507
- Guy ROCHETEAU : *Pionniers mourides au Sénégal : colonisation des terres neuves et transformation d'une économie paysanne*, dans *Cahiers de l'Orstom*, série Sciences Humaines, vol. XII, n° 1, 1975, p. 19-53
- Karen SCHOONMAKE-FREUDENBERGER : *Mbégué : l'habile destruction d'une forêt sahélienne*, Dossier n° 29, IIED, septembre 1991, 20 p.